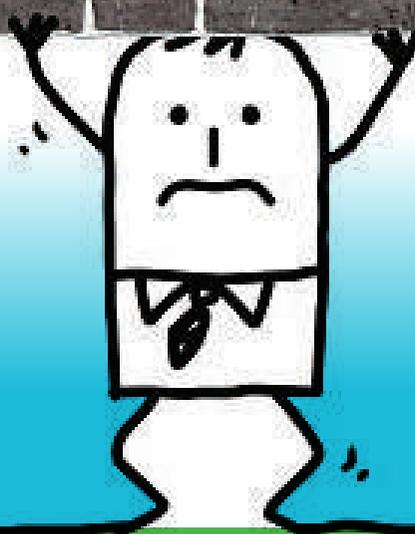


# Strasbourg **snes** fsu

N°154 AVRIL / JUIN 2023



## SOURIEZ ! VOUS ÊTES REVALORISÉS !

### SOMMAIRE

Edito .....	P.2	EAF .....	P.5
Fractures scolaires, la preuve par les IPS .....	P.3	CALVE : québécois ? .....	P.5
Epreuves de spécialités 2023 .....	P.4	Les journées des S1 à Paris les 25 et 26 mai .....	P.7

## ÉDITO

Séverine CHARRET  
Arnaud SIGRIST

04/05/2023

# Les mots ont UN SENS !



*Ceci n'est pas une casserole mais un « dispositif sonore portatif » selon les termes d'un arrêté préfectoral de l'Hérault*



E. Macron et son gouvernement se sont fait une spécialité de reprendre des termes utilisés par les organisations progressistes pour en détourner le sens au profit de leur sa vision libérale.

**1<sup>er</sup> exemple :** « *Quand on sauve le système par répartition, il n'y a pas de perdants.* » (O. Dussopt, France Inter, 8 mars 2023).

Affirmer ainsi que le but de la réforme est de sauver le régime par répartition est d'un cynisme absolu. Comme s'il ne s'agissait pas de se conformer aux « recommandations » des institutions européennes ou de donner des gages aux agences de notation – celles-là même qui avaient été prises en défaut lors de la crise de 2008 et qui sont de nouveau les baromètres de la bonne santé financière des Etats. Quant à dire qu'il n'y aura pas de perdants... En contraignant les salariés à travailler deux années de plus et en accélérant l'allongement de la durée de cotisation, nous avons déjà des « doubles » perdants !

**2<sup>e</sup> exemple :** « *Nous avons commencé une revalorisation des professeurs. J'irai au bout de celle-ci et elle n'est pas conditionnée à quoi que ce soit. Ça veut dire qu'il y a une revalorisation autour de 10 %.* » (E. Macron, France Inter, 22 avril 2022).

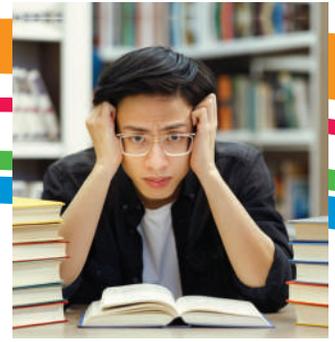
Maintenant que les contours de ladite revalorisation sont connus ; le constat est sans appel. Ce ne sont pas 10% d'augmentation pour tous, mais 5,5% et encore en moyenne. Pour les 10%, il faudra accepter des missions en plus à travers le Pacte. Mais le Pacte n'est pas que le dernier avatar du « travailler plus pour gagner plus ». Il est aussi le pied dans la porte de l'annualisation du temps de travail, de la contractualisation avec le chef d'établissement via les lettres de mission et de l'individualisation des rémunérations. Sans compter qu'avec des indemnités défiscalisées et désocialisées, ce sera autant d'argent en moins pour les retraites. (Cf 1<sup>er</sup> exemple).

**3<sup>e</sup> exemple :** « *J'annoncerai dans quelques semaines un éventail d'actions visant à favoriser la mixité.* » (P. Ndiaye, tribune, 22 décembre 2022).

De la part d'un ministre dont les enfants sont scolarisés dans une prestigieuse école privée, l'annonce est pour le moins paradoxale. Tout comme l'attention d'un gouvernement pour la mixité sociale alors que la politique menée depuis 6 ans n'a conduit qu'à un creusement des inégalités. La réponse est peut-être dans le protocole signé le 17 mai avec l'enseignement catholique<sup>1</sup>. Celui-ci affirme notamment que « la moindre mixité constatée dans les établissements catholiques d'enseignement peut-être notamment due à une autocensure des familles les moins favorisées qui considèrent que les établissements d'enseignement privé leur sont inaccessibles. Il convient donc d'améliorer l'information des parents sur les conditions d'accès aux différents établissements. » Et sur qui reposera cette information aux familles ? Sur le ministère de l'Éducation nationale... Mettre en place une forme d'indifférenciation entre établissements privés et publics, organiser ainsi un grand marché de l'offre scolaire, voilà ce que cache la mixité sauce libérale !

Face à ce détournement des mots, nous devons continuer de nous battre pied à pied pour leur redonner leur sens premier, celui qui vise à la construction d'une société plus égalitaire et émancipatrice. C'est aussi à ça que sert un syndicat. En remerciant tous les collègues qui se sont engagés dans les mobilisations de cette année et qui portent, par leur parole, par leurs actes, une exigence forte pour l'école et les services publics et les agents qui les font vivre.

<sup>1</sup>. <https://www.education.gouv.fr/mixite-sociale-et-scolaire-des-etablissements-d-enseignement-privés-sous-contrat-signature-d-un-378200>



# Fractures scolaires, LA PREUVE PAR LES IPS<sup>1</sup>

Les disparités entre les quelques 269 établissements du second degré (collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels) de l'académie de Strasbourg ne datent pas d'aujourd'hui. L'intérêt des IPS (indicateurs de position sociale) établis à partir de données comportant une description fine du milieu familial des élèves scolarisés (revenus, diplômes des parents, pratiques culturelles notamment) permettent de dresser un bilan accablant des fractures scolaires entre les établissements publics et les établissements privés sous contrat. L'amplitude des IPS par établissement va de 63 (pour l'établissement le plus défavorisé) à 143 pour l'établissement le plus favorisé.

## Public/Privé, une fracture béante

Le tableau ci-dessous distingue trois catégories d'établissements : les « défavorisés » (IPS inférieur à 90), les « moyens » (IPS compris entre 91 et 114) et les « favorisés » et « très favorisés » (IPS compris entre 115 et 143).

	Etablissements publics						Etablissements privés sous contrat					
	Collèges		LEGT		LP		Collèges		LEGT		LP	
	Nb	en %	Nb	en %	Nb	en %	Nb	en %	Nb	en %	Nb	en %
« Favorisés » de 143 à 115	25	17,1	19	41,3	-	-	18	81,8	13	76,5	-	-
« Moyens » de 114 à 91	89	61,0	25	58,8	7	22,6	4	18,2	4	23,5	5	71,4
« Défavorisés » de 90 à 63	32	21,9	2	4,4	24	78,4	-	-	-	-	2	28,6

Ces chiffres se passent de commentaire. L'écrasante majorité des établissements privés sous contrat se situent dans la catégorie des établissements « favorisés » (81,8 % pour les collèges et 76,5 % pour les LEGT). Par contre aucun établissement privé ne rentre dans la catégorie des « défavorisés ». L'éventail des établissements publics par contre, est plus hétérogène. Une majorité des établissements ont plutôt un profil « moyen ». Près d'un quart des établissements sont « défavorisés » et se situent pour la plupart dans les quartiers paupérisés des deux principales agglomérations de l'académie. Derrière ces disparités se profilent toute la diversité du territoire alsacien.

## Des fractures socio-spatiales récurrentes

L'examen détaillé de la tête et de la queue du peloton très étiré des collèges de l'académie permet de distinguer plusieurs types de fractures. Elles se lisent

d'abord au sein des trois principales agglomérations alsaciennes qui comptent près de 900 000 habitants. Le coeur de l'Eurométropole correspond au centre « bourgeois » de Strasbourg dans lequel on retrouve la plupart des établissements privés (Gymnase, Aquiba, Providence, St-Etienne...). Ce coeur très favorisé est entouré par une ceinture elle-même composite. Un arc de collèges défavorisés de l'ouest (Truffaut, Sophie Germain, H.Arpe), du sud strasbourgeois (Sollignac, Stockfeld, Lezay-Marnésia) et des communes du nord (Rouget de Lisle et Leclerc Schiltigheim, Ried/Bischheim) jouxtent avec une ceinture plus résidentielle de collèges dont l'IPS oscille entre 116 (S.Brant/Eschau) et 92 (Maxime Alexandre/Lingolsheim). Le constat est plus ou moins le même pour les agglomérations colmarienne et mulhousienne où les « îlots d'exclusion » jouxtent des « îlots préservés ». Dans le reste du territoire alsacien, les espaces marginalisés des vallées vosgiennes (Doller, Lauch, Thur, Lièpvrette, Bruche) s'opposent aux espaces favorisés du piémont viticole et de la plaine (Kochersberg, Sundgau, front rhénan notamment).

Face à ces déséquilibres préoccupants, les politiques nationales et régionales de remédiation pèchent par leur pusillanimité.

## Des politiques pas à la hauteur des enjeux

L'ambition plus ou moins affichée par l'actuel Ministre de l'Education est d'introduire une petite dose de « mixité sociale » dans les établissements privés sous contrat en demandant d'accueillir un certain nombre d'élèves boursiers. Ce genre de mesure risque d'être un vœu pieux surtout quand les établissements privés se retranchent derrière la sacro-sainte règle de la liberté de choix de leurs publics scolaires. La vraie mixité sociale ne se décrète pas par quelques mesurées, quand en même temps, on laisse se perpétuer les îlots de relégation maltraités par une politique de l'Education plus que timorée. Les funestes années de RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) de la présidence Sarkozy avaient déjà ponctionné l'académie de Strasbourg de plusieurs centaines de postes. Avec les présidences Macron, l'académie de Strasbourg a encore perdu depuis 2017 près de 293 ETP (Equivalent à temps plein). Et comme toujours, le « en même temps » macronien, s'est dilué dans un « même tempo » néolibéral rédhibitoire...

Francis FUCHS

<sup>1</sup>. Vous trouverez le dossier complet sur le site du SNES : <https://strasbourg.snes.edu/-College-.html>

Lycée Blanquer :  
quand toutes nos craintes  
se confirment

DIPLOME  
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Un autre lycée

est possible !

Colloque lycée



## ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉS 2023 : chronique d'un désastre annoncé

A l'issue des épreuves de spécialité, l'enquête proposée aux personnels a confirmé les craintes exprimées par le SNES-FSU lors des mobilisations contre la réforme du baccalauréat décidée par Jean-Michel Blanquer. Partout dans les lycées, on a observé des élèves et des enseignants angoissés par le marathon en termes de connaissances à acquérir et de programme à boucler (ou par la force des choses, « bâcler » ?) avant les épreuves du mois de mars. De plus, nombreux sont les collègues qui ont souligné les contreperformances des élèves dans certaines spécialités comme en SES ou SVT, ainsi que la fragilité des connaissances et la méthodologie. Elèves et professeurs ont clairement manqué de temps pour développer celles-ci. De fait, les correcteurs ont relevé une baisse de la qualité des copies corrigées, une multiplication des hors sujet et un décrochage des copies moyennes vers des notes inférieures ainsi qu'un « tassement » des notes. Un premier constat s'impose : les épreuves ont lieu trop tôt pour préparer correctement les élèves à celles-ci.

Quant à la fameuse « reconquête du mois de juin », tant prônée par nos ministres successifs, elle semble bien illusoire si l'on considère, d'une part, la désorganisation des enseignements au lycée causée par l'organisation et la correction des épreuves de spécialité, ayant un effet disruptif jusque sur les acquisitions cruciales du 3<sup>ème</sup> trimestre de seconde, et d'autre part, la démotivation des élèves de terminale déjà avisés de

leurs notes depuis le 14 avril et sachant déjà s'ils ont obtenu ou non le baccalauréat. Le résultat : des problèmes d'absentéisme - certains collègues ont relevé 1/3 d'élèves absents - ou des classes remplies d'élèves présents uniquement pour ne pas être inquiétés mais qui se désintéressent totalement des enseignements prodigués, ce que certains collègues ont qualifié de « très déprimant ».

Effet pervers de la réforme, souligné dans le sondage : « les élèves (ainsi que la direction des établissements ont fait des projections sur les résultats finaux, induisant ou pas une motivation à travailler pour l'épreuve de philosophie et le grand oral » ... Une fin d'année scolaire problématique et fatigante pour les élèves comme pour leurs enseignants.

Christine DAVID



## BAC BLANQUER ORAUX DE L'ÉAF ...

Paroles  
de profs



### ÉAF

En février, à l'initiative du SNES-FSU, un courrier intersyndical était envoyé au Ministre pour obtenir en urgence des aménagements pour l'Épreuve Anticipée de Français.

Faute de réponse de ce dernier, les collègues ont souvent dû se débrouiller seuls, parfois en équipe disciplinaire, pour faire face à des programmes bien trop lourds et des épreuves écrasantes.

Lors d'une réunion que nous avons organisée le 2 mai, les collègues présentes considéraient qu'il était impossible de faire le nombre de textes imposés (20 au moins pour la série générale et 12 au moins pour la série technologique) alors que les effets du Covid sur les apprentissages des élèves se font toujours sentir et que le calendrier était très resserré avec un important mouvement social depuis janvier et de nombreux jours fériés en mai. A cela s'ajoutait, dans notre académie, la demande que les récapitulatifs soient remontés le 9 mai, alors que tous les textes n'avaient pas encore pu être traités par les enseignants.

### CALVE : quésaco ?

La CALVE (Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères) s'est réunie le 16 mai, après une interruption de plusieurs années due au COVID. La séance a été présidée par le Recteur de Strasbourg en présence du DASEN du Bas-Rhin, du chef de cabinet du rectorat, de plusieurs IA-IPR de langues vivantes étrangères (angl, all, esp, ...), de chefs d'établissements, des représentants de parents d'élèves, du représentant du CVLA (Conseil Vie Lycéenne Académique) et du SNES-FSU, seule organisation syndicale présente. Comme le précise le Code de l'éducation, « **cette commission est chargée de veiller à la diversité de l'offre de langues, à la cohérence et à la continuité des parcours de langues proposés, de diffuser une information aux établissements, aux élus, aux parents et aux élèves sur l'offre linguistique, d'actualiser cette offre en fonction des besoins identifiés et de veiller à l'adéquation de l'offre de langues avec les spécificités locales.** »

A l'ordre du jour, entre autres, un point d'étape de la mise en œuvre du Plan Langue Vivantes et de la circulaire du 12 décembre 2022 « Mesures pour améliorer les apprentissages des élèves » ainsi que l'état des lieux de l'offre linguistique et les perspectives d'ajustement et de lisibilité de la carte des langues, ce dernier point étant régulièrement demandé par le SNES-FSU lors des audiences au rectorat.



L'enquête complétée ensuite par les collègues d'une quinzaine de lycées de l'académie a montré que les descriptifs transmis ne comprenaient souvent pas le nombre de textes minimum mais, selon les établissements, entre 16 et 20 textes pour la série générale et 8 et 12 pour les séries technologiques.

Parmi les facteurs cités par les collègues ayant empêché l'étude du nombre de textes attendus venaient à égalité le manque de temps, la multiplication des exercices et les difficultés des élèves (plus de 9 réponses sur 10). Le choix des œuvres au programme est une explication avancée par la moitié des collègues.

Plus généralement, la réforme Blanquer a profondément dénaturé l'enseignement des lettres avec des horaires insuffisants et des programmes qui font peser beaucoup de contraintes sur les enseignants et les élèves, au détriment d'un rapport aux textes qui donnent aux élèves la possibilité de réfléchir, de développer une curiosité pour la littérature, de faire résonner les textes avec d'autres œuvres, artistiques notamment.

Séverine CHARRET

Les 10 axes du Plan Langues Vivantes ont pour objectif une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères.

**Dans notre académie, la volonté de favoriser une meilleure maîtrise et une diversité des langues vivantes se fait dans le cadre d'une politique locale volontariste centrée sur l'allemand. Elle s'est traduite par un effort :**

- **pour favoriser une exposition précoce à l'anglais dans le 1<sup>er</sup> degré (Axe 1) :** des assistants de langue anglaise sont intervenus à titre expérimental dans quatre écoles élémentaires. Depuis 2019, un enseignement bilingue paritaire français-anglais est également proposé à l'école d'Illberg (maternelle et élémentaire) à Mulhouse,

- **pour permettre aux élèves de poursuivre l'allemand au collège, tout en étudiant une 2<sup>e</sup> langue,** essentiellement l'anglais, dès la 6<sup>ème</sup> dans le cadre du « bilangue de continuité » qui concerne près de 83% des élèves,

- **quant à la diversité (Axe 9),** 2 sections internationales en arabe ouvriront à la rentrée 2023 : au collège St Exupéry à Mulhouse et au collège de l'Esplanade à Strasbourg. Voilà une bonne nouvelle, même si, sur le front de la diversité, cela reste particulièrement timide. Notamment s'agissant des LVC (anciennement LV3) qui continuent d'être fortement malmenées.

La dimension numérique (axe5) est intégrée systématiquement aux formations proposées par l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue).

Les mobilités pour les élèves et les personnels sont soutenues à travers des partenariats entre l'académie de Strasbourg et le Bade Wurtemberg, la Lombardie, le Maroc (Fès), l'Indiana, et récemment, la Norvège (axe 8 et circulaire du 12/12/2022), qu'elles soient physiques (42000 élèves ont participé à des voyages l'an dernier dont 856 dans des pays non-germanophones), ou virtuelles (formations eTwinning intégrées à la formation initiale des enseignants). De manière générale, pour les voyages, les fonds sociaux sont encore sous-utilisés.

Les résultats insuffisants des élèves de 3<sup>ème</sup> aux tests év@lang (seul l'anglais est évalué) ont donné lieu à la circulaire du 12/12/2022. Alors que l'objectif à atteindre est le niveau A2 pour 80% des élèves en 2025, seulement 55,5% des élèves ont réussi ces tests en 2023 malgré une petite progression par rapport à 2022 et une moyenne académique supérieure à la moyenne nationale. A 2 ans des tests Pisa, ces résultats fâchent le rectorat et un travail d'analyse des résultats est en cours comme par exemple la corrélation entre les résultats académiques et les IPS des établissements. A noter que le format (exercices à faire en ligne en temps limité) de ces tests ne permet pas d'évaluer les compétences de production et propose des exercices hors contexte contrairement aux activités proposées aux élèves en classe.

Pour y remédier, 21 journées ½ de formations par bassins pour les professeurs d'anglais ont débuté au mois de juin. Pour favoriser la mobilité des élèves, la création d'un parcours inter catégoriel et inter-culturel est également prévue pour les enseignants, les CE et les administratifs.

Malgré une grande disparité de l'offre linguistique entre l'Eurométropole et le reste de l'académie, celle -ci est présentée comme riche avec notamment deux fois plus de lycéens avec une LVC cette année, et la possibilité de faire une autre langue (principalement l'espagnol pour 9% des élèves) en plus de l'anglais (99 %) et de l'allemand (82%) dans certains collèges. S'agissant de l'offre dans les lycées, le rectorat a admis qu'il y a un écart entre les langues vivantes affichées et réellement assurées dans l'établissement. **Car, si la diversité de l'offre est en apparence maintenue,**

les langues MoDiMEs (langues moins diffusées et moins enseignées) continuent d'être malmenées et de perdre des élèves surtout en Italien et en lycée Général et Technologique, mais aucune LVC n'est épargnée. Les enseignants continuent de lutter contre les vents mauvais pour assurer la diversité. Pourtant, à la rentrée 2022, seulement 7% des lycéens faisaient encore une LVC (contre 13.4% en 2019) ! L'effet raz de marée de la réforme du lycée et la DHG trop contrainte, empêchent trop souvent de constituer une classe en espagnol, arabe, italien, russe, ... **Cette précarisation des LVC empêche nombre de lycéens de poursuivre la langue commencée au collège.** D'où des abandons ou un détour vers les regroupements.

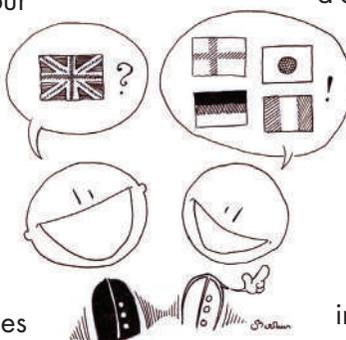
Pour éviter des ruptures, les chefs d'établissements (CE) peuvent demander un apport d'heures à la DHG (comme pour le Japonais à Bartholdi). Combien d'établissements en bénéficient réellement ? Il faut absolument pousser les CE à faire cette demande. Restent les regroupements du mercredi après-midi ou du samedi matin. Présentés comme un moyen de maintenir et préserver la diversité, la problématique des regroupements (rebaptisés « mutualisation de l'enseignement ») est entière et continue en réalité d'entraîner une déperdition importante entre la 2<sup>nde</sup> et la Terminale.

Le SNES-FSU suit ce dossier depuis plusieurs années et a rappelé à la CALVE la lourdeur de la charge de travail et toutes les difficultés auxquelles font face les collègues dans le cadre des regroupements, ainsi que la nécessité d'une harmonisation inter-établissements... Le SNES-FSU a également interpellé le recteur sur la situation ubuesque et incompréhensible de collègues de langues TZR qui enseignent depuis plusieurs années dans le même établissement, soulignant qu'ils devraient être titularisés puisque la langue est pérenne.

Le rectorat dit entendre nos revendications, et parmi les réponses envisagées, il pourrait y avoir une décharge pour certains collègues, ou certains proviseurs- adjoint, ou une aide ponctuelle lors des moments de charge intense. Affaire à suivre...

Le SNES-FSU appelle les collègues à faire remonter toutes ces situations pour appuyer les revendications et faire avancer ce dossier pour l'amélioration des conditions de travail et la défense de la diversité de l'offre.

Dominique PERRIN ET Stéphanie MAIRE



Rassemblement intersyndical du 1<sup>er</sup> juin devant le rectorat contre le pacte et la réforme du lycée professionnel.

## LES JOURNÉES DES S1 À PARIS les 25 et 26 mai

Puisque dans cette période de montée de l'extrême-droite, Nietzsche est mis à toutes les sauces, prêtons-nous aussi au jeu avec LA phrase devenue cliché, mais en la transformant en question : « **Ce qui ne nous tue pas nous rend-il plus forts ?** » Interrogation qui pourrait être le bilan des Journées du SNES organisées à Paris les 25 et 26 mai à pour des S1 venus de toutes les académies.

Deux journées riches, organisées sous forme de plénières et d'ateliers, auxquels ont participé des S1 souvent à bout de force vu les attaques que l'on fait subir à notre métier mais décidés à ne pas baisser les bras et très contents de se retrouver pour parler école, laïcité, démocratisation, néo-management, etc.

« **Ce qui nous tue** » fait l'unanimité chez les S1 défendant une vision émancipatrice de l'école et a été développé lors d'un atelier consacré au métier. La volonté du ministère d'enrôler les collègues à l'aide de méthodes venues du taylorisme (rapidité, polyvalence, moindre coût, contrôle des pratiques) au détriment du métier est manifeste. Ainsi l'administration met-elle en place des techniques à identifier : instauration d'une urgence permanente (recours au numérique, réponses rapides exigées, isolement car manque de temps pour discuter avec les collègues...); contrainte par les procédures mises en place pour orienter nos pratiques (parcoursup, Ev@lang, GEVASCO, LSU, etc.); casse des repères des professionnels expérimentés afin de les fragiliser (classement international, réformes incessantes, épreuves standardisées...); individualisation dans le rapport au travail afin d'isoler chacun (mérite; pacte à venir, etc.) et volonté d'étendre la polyvalence (multiplication des « éducation à... », volonté de brouiller le périmètres des métiers...). Le but est d'organiser le tri et le contrôle des élèves (découverte des métiers dès la 5<sup>e</sup>, réforme du lycée professionnel, plan social de professeurs et cynisme du ministre invitant les collègues spécialistes de la réparation des carrosseries, par exemple, à enseigner à des élèves de primaire dès la rentrée 2023...), tout en déposant les professeurs de leur expertise. Le tableau de 2023 est donc sombre tant la volonté de mettre au pas les professeurs est visible. Les concours sont d'ailleurs désertés, signe que notre métier ne fait plus rêver grand-monde. Qui aurait l'envie de connaître en effet une vie professionnelle marquée par la paupérisation, le déclasserment, la précarisation et d'être en proie à une maltraitance institutionnelle ?



Alors que faire ? Se concentrer sur « ce qui nous rend plus forts », sur notre puissance professionnelle grâce à laquelle l'école publique tient malgré les coups de boutoir et la volonté actuelle d'en faire le parent pauvre de l'instruction. Cela a été bien théorisé par Stéphane Bonnery, professeur en sciences de l'éducation à l'Université ayant animé une plénière le 25 mai sur la démocratisation du second degré. Rester fermes sur nos convictions d'école émancipatrice où chacun peut progresser

et réussir, en créant les conditions du « tous capables ». Les S1 ont été invités à réfléchir sur la réalité sociale des élèves et de leurs parents. S. Bonnery a rappelé que plus de 50 % des parents d'élèves n'étaient pas diplômés. Par conséquent, « il faut faire l'école à l'école » car bon nombre de familles ne peuvent pas aider leurs enfants sur le plan scolaire. Donner aux élèves des outils pour penser afin que ces futurs citoyens « soient d'accord sur les termes sur lesquels on peut être en désaccord » est important. Du temps pour enseigner, pour ne plus mettre les élèves en situation de se débrouiller tout seuls pour construire leur savoir (exemple de PIX). Il est temps que les collègues cessent de culpabiliser de ne pas réussir à faire tout ce qu'exige l'institution, qui soumet la profession à des injonctions paradoxales récurrentes. En effet, ce ne sont pas les collègues qui sont en difficulté, mais la dégradation voulue du métier qui met en difficulté les collègues.

Autre force, la syndicalisation, qui reprend du poil de la bête depuis les attaques sur les retraites, les travailleurs comprenant l'intérêt de défendre leurs conquies sociaux.

Concluons de la même façon, avec des mots célèbres, mais de Gramsci : « **Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.** » Ce sont des journées de ce genre et le travail militant qui peuvent aider à éviter ce surgissement.

Janig TERRIER

Individualisation  
Démocratisation  
Paupérisation  
Dégradation  
Polyvalence  
Déclasserment  
Métier  
Ecole  
Taylorisme

Toujours  
à vos côtés !



**RESTEZ EN CONTACT  
AVEC LE SNES-FSU STRASBOURG  
SUIVEZ-NOUS SUR :**



Sur notre site internet :  
<https://strasbourg.snes.edu/>



Sur notre compte Twitter :  
[@SNES\\_Strasbourg](https://twitter.com/SNES_Strasbourg)



Sur notre page Facebook : Snes-Fsu Strasbourg  
<https://www.facebook.com/snesfsustrasbourg/>